

3rd Meeting of the Montreal Coalition for Paid Internships

Sunday November 26th, 2017, 11 AM, at Université de Montréal,
Jean-Brillant Pavillon, Room : B-4295

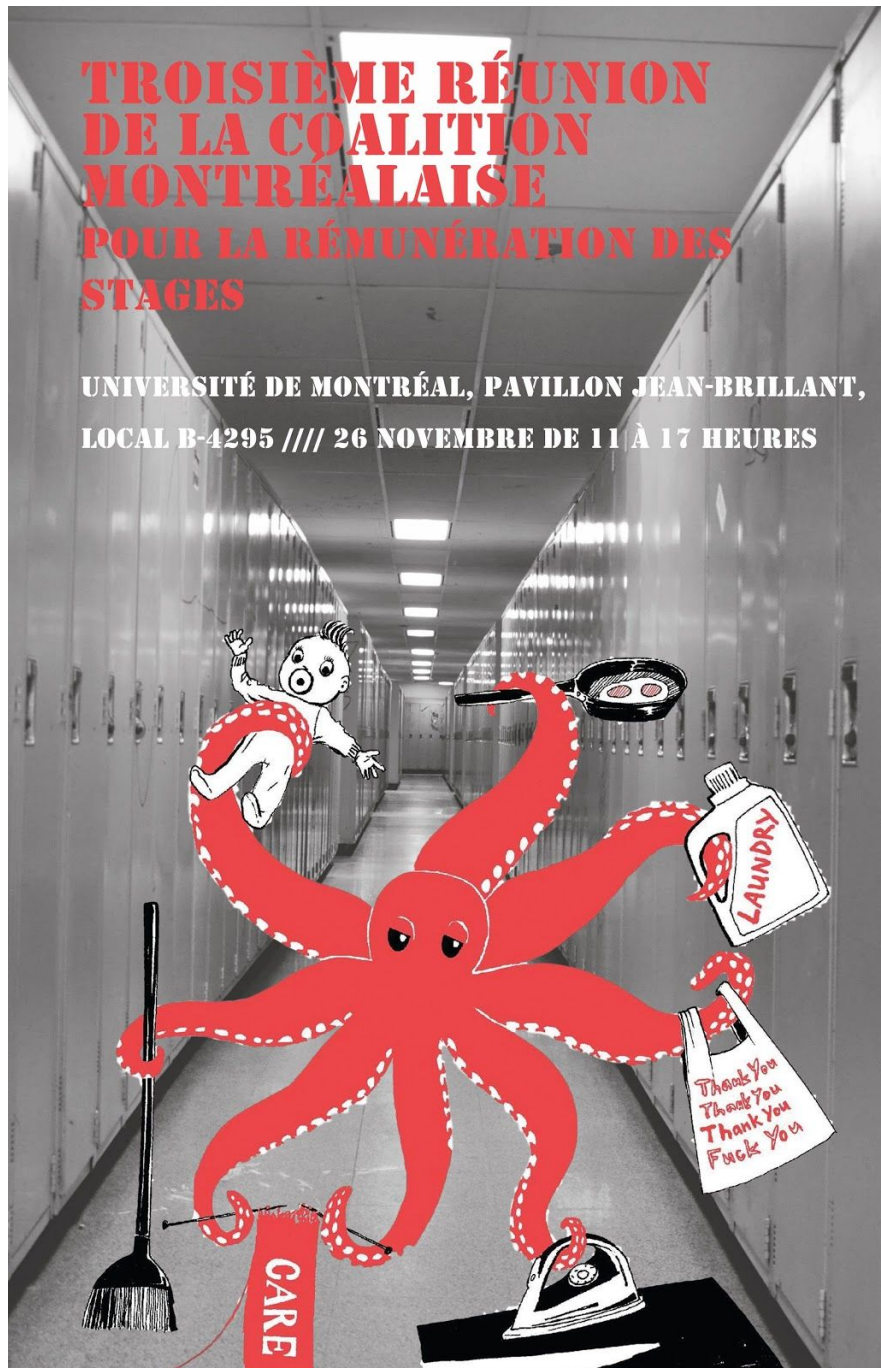


TABLE OF CONTENTS

AGENDA PROPOSALS	P. 2
ASSEMBLY MOTIONS	P. 3
PROPOSITIONS	P. 4
REFLECTION TEXTS (IN FRENCH)	P. 7

Please write any propositions that you want to bring to the next meeting of the Montreal Coalition for Paid Internships here:

Version française disponible ici:

<https://docs.google.com/document/d/1RjLI5itefPF0qLwf0avCAyWQ9ly79eOvqYZnMPK8YIM/edit?usp=sharing>

(In case of discrepancies between versions, only the original one shall be valid.)

You can add any relevant content to this booklet by sending it to us:

cute.udem@gmail.com

DIRECTIONS

Metro

- Université-de-Montréal station, take the exit on Av. Louis-Collin and walk approximately 5 minutes to the Jean-Brillant pavillion (3200 Jean-Brillant street).
- Côte-des-Neiges station, take the exit on Chemin Côte-des-Neiges at the corner of Jean-Brillant street and walk approximately 5 minutes on Jean-Brillant street eastbound until you arrive to the building located at the civic address 3200.

Car :

- Parking is available on weekend days in the surrounding streets.

When you enter the building :

- Go upstairs in direction of the classrooms at the fourth floor. Once you are upstairs, go to your right and the room should be the first one on your right (B-4295).

AGENDA PROPOSALS

1. Opening, presidium, agenda & procedures
2. Roundtable;
3. Structure;
4. Feedback on November 10th;
5. Action plan;
6. Upcoming regional actions;
7. Collaborations & partnerships;
8. Finance & transparency;
9. Media & communication;
10. Varia;

Tabled by CUTE-UdeM (sent on November 19th 2017)

ASSEMBLY MOTIONS

SOGÉÉCOM

General Assembly held on November 14th 2017

That SOGÉÉCOM demands fair and appropriate wages and suitable working conditions for all students doing an internship at every level of education ;

That SOGÉÉCOM reaffirms its secondary demand that the parental contribution be removed from the calculation of “Aide financière aux études” ;

That SOGÉÉCOM joins the Montreal Coalition for Paid Internships and invite its members to participate in mobilizations in favour of paid internships.

AECSL (CÉGEP Saint-Laurent)

General Assembly held on September 29th 2017

- That AECSL adopt its primary demand that a full wage and appropriate working conditions for every student doing an internship at every level of education;
- That AECSL adopt the following secondary demands :
 - The removal of the parental contribution from the calculation of “Aide financière aux études”;
 - That AECSL join the Montreal Coalition for Paid Internships;

Considering the renewal of the Labour code this autumn,

- That AECSL demand the removal of exceptions excluding internships from the Labour code.

PROPOSITIONS

Agenda

See proposition of agenda on page 2.

Structure

1. CUTE-UQAM proposes that each person has a vote in the Montreal Coalition for Paid Internships.

Tabled by CUTE-UQAM (Sent on November 17th 2017)

Action Plan

1. CUTE-UQAM proposes that member groups of the coalition solicit community groups and unions to ask for their support for, and respect of, an intern's strike by inviting them to sign the declaration [Enough! Stop the exploitation of interns!].

Tabled by CUTE-UQAM (Sent on november 17th 2017)

2. CUTE-UQAM encourages all member groups of the coalition to support the creation of other regional coalitions regarding paid internships.

Tabled by CUTE-UQAM (Sent on november 17th 2017)

3. CUTE-UQAM proposes that a plenary be held to share ideas for mobilization.

Tabled by CUTE-UQAM (Sent on november 17th 2017)

4. Mobilization committee of AETS proposes that an action plan be settled. It should include diverse groups and individuals participating in the struggle for paid internships.

Tabled by AETS (Sent on November 23rd 2017)Proposée par le

5. Mobilization committee of AETS proposes that a research committee be set.

Tabled by AETS (Sent on November 23rd 2017)

6. CUTE-MV proposes to find a way to mobilize and see involvement of the centres of professional formation (Diplôme d'études professionnelles)

Tabled by CUTE-MV (Sent on November 21st 2017)

7. That the Coalition take inspiration from the mobilization made in France in the 2000's that led to a legislative framework for internships in professional formation.

Tabled by Gianluca Campofredano (Sent on November 24th 2017)

8. That the Coalition endorse the creation of a mobilization committee for the interns at "École du Barreau du Québec".

Tabled by Gianluca Campofredano (Sent on November 24th 2017)

9. That the Coalition endorse the suggestion of AETS concerning the creation of a research committee. That this committee informs itself concerning different national legislations speaking of work conditions of interns.

Tabled by Gianluca Campofredano (Sent on November 24th 2017)

Finance & Transparency

1. That the coalition make the minutes and all relevant information on the organization's finances available as quickly as possible and at all times.

Tabled by SECMV (Sent on November 21st 2017)

2. That the coalition be funded through voluntary contributions of members, so that it relies on the mobilization force of the latter.

Tabled by SECMV (Sent on November 21st 2017)

Medias & Communication

1. Considering SECMV's wish that communications be decentralized,
Considering the critiques made by the SECMV concerning the ASSÉ,
Considering our position on the rotation of tasks in our mandate concerning the coalition,
Resolved that the coalition ensures that the role of spokesperson is rotated;
That in this rotation, colleges and universities alternate, and that at least 50% of the spokespeople be women.

Tabled by SECMV (Sent on November 21st)

Reflection Texts (In French)

La lutte pour la rémunération des stages est une lutte contre le racisme

Texte a été diffusé par le CUTE-UQAM dans le cadre de la Grande manifestation contre la haine et le racisme, le 12 novembre dernier.

La division internationale du travail est organisée de manière telle que des femmes et des hommes, souvent hautement qualifié.es, entreprennent de migrer vers les pays occidentaux pour espérer obtenir une sécurité et des revenus suffisants pour vivre et, selon le cas, pour faire vivre leurs proches dans le pays d'accueil et le pays d'origine. C'est ainsi qu'au Québec, des travailleurs et travailleuses immigrant.es se retrouvent à occuper des emplois précaires en attendant de faire reconnaître leurs compétences ou d'acquérir des compétences nouvelles dans le cadre d'une formation. On retrouve bon nombre de ces personnes, surtout des femmes, dans les programmes techniques et professionnels comportant des stages obligatoires non rémunérés, tels que les soins de santé ou l'éducation à l'enfance. Plusieurs d'entre elles sont également contraintes à accepter de travailler gratuitement afin d'accumuler des expériences jugées « pertinentes » aux yeux des employeurs. Pourtant, les tâches qu'on leur demande d'accomplir sont bien souvent les mêmes que celles de leurs collègues salarié.es.

Le racisme et la xénophobie à leur égard sont entretenus par le personnel enseignant, les collègues et les employeurs et persistent après la formation. C'est ainsi que de nombreuses personnes qualifiées se voient refuser des emplois et des stages parce qu'on juge qu'elles risquent de ne pas comprendre certains codes sociaux et culturels qui ne sont pas explicités; cela ferait en sorte qu'elles pourraient ne pas savoir comment se comporter avec certaines « clientèles ». Pire encore, les superviseurs de stage et les employeurs ferment les yeux lorsque des « client.es » refusent de recevoir les services de ces stagiaires, les confortant dans leurs propres préjugés racistes.

L'exclusion perdure souvent pendant des générations. C'est le cas des personnes racisées issues des communautés culturelles établies au Canada depuis des décennies, ou encore celles présentes avant la colonisation européenne, qui portent encore le poids de la marginalisation liée au colonialisme, à l'esclavage et à l'impérialisme. Il a d'ailleurs été maintes fois démontré que les stigmates raciaux dans le « pays d'accueil » ont un lien direct avec le rôle conféré au pays d'origine dans l'économie mondiale (faire le ménage, garder les enfants, cultiver les fruits et légumes).

Tout comme il ne suffit plus uniquement de dénoncer le sexisme ordinaire et de s'opposer au masculinisme, il est insuffisant de dénoncer le racisme dans ce qu'il a de plus spectaculaire.

Au-delà de l'opposition à l'extrême-droite, les luttes actuelles et à venir auront à s'attaquer aux structures qui reproduisent la discrimination et l'exclusion sociale, qui fournissent aux employeurs de tout acabit de la main-d'oeuvre bon marché et facile à exploiter. La question des stages permet de mettre le projecteur sur de nombreuses situations de sexisme et de racisme qui ont un impact sur les conditions de vie des personnes racisées et immigrantes. Elle déborde aussi du mouvement étudiant, alors que l'on assiste à une diminution des emplois à temps plein au profit d'une hausse des emplois contractuels, à temps partiel (travail atypique) et faiblement payés, qui sont occupés majoritairement par des femmes. Dans un contexte où les employeurs cherchent continuellement à diminuer leurs coûts de production et que les droits sociaux sont de moins en moins tangibles, de nombreuses personnes sont contraintes d'accepter de travailler gratuitement afin d'accumuler l'expérience nécessaire pour espérer être embauchées ou grimper les échelons. Une telle lutte permet de confronter la non-reconnaissance des qualifications acquises à l'international, en particulier dans les pays du Sud. Enfin, elle tend à s'internationaliser pour s'attaquer directement à la division internationale du travail. Depuis la dernière crise économique, les appels à la grève des stagiaires se font de plus en plus nombreux en Afrique du Nord, en Asie de l'Est, en Amérique du Nord et en Europe occidentale, même qu'un appel à la grève mondiale des stagiaires (Global intern strike) a eu lieu en février dernier.

Les stagiaires méritent salaire

Lettre ouverte signée par six enseignant.es au collégial dans divers programmes techniques, publiée dans la revue L'esprit libre

Dans les classes où nous enseignons, en travail social, en gérontologie, en éducation spécialisée, en soins infirmiers, en éducation à l'enfance, les étudiantes se métamorphosent à un moment ou à un autre, au cours de leur formation, en stagiaires non rémunérées.

Parmi elles, nombreuses sont des parents qui tentent d'améliorer leur condition maintenant que leurs enfants sont un peu plus âgés. D'autres, issues de l'immigration, doivent reprendre leur formation parce que leurs compétences acquises à l'étranger ne sont pas reconnues. La plupart de ces étudiantes sont issues de milieux populaires, dotées de riches expériences de vie et de travail qui profitent à l'apprentissage en classe et aux milieux de stage. De manière générale, elles ont décidé de mettre leur vie sur "pause" pour quelques années, avec l'ambition de vivre quelque chose de plus beau, de plus grand que ce que la vie leur a offert jusqu'alors. Certaines confient d'ailleurs "faire quelque chose pour elle-même, pour la première fois". Mais à leurs frais bien entendu. Elles auront à s'endetter ou à être en situation de dépendance envers un conjoint ou leur famille pour étudier. Bref, elles payent pour travailler.

Cette situation n'est pas surprenante, puisque la majorité des stagiaires impayé.es ou sous-payé.es au Canada sont des femmes. Les programmes où nous enseignons sont dans les domaines traditionnellement et encore majoritairement féminins. Même une fois sur le marché du travail, ces emplois restent sous-payés.

Toutefois, comme enseignant.es, cette situation nous pose problème, puisque l'apprentissage et l'échange pédagogique ne peuvent pas s'effectuer dans ces conditions injustes et absurdes. Comme cette aspirante technicienne à l'enfance, issue de l'immigration, qui échoue son stage, car elle a dû s'absenter faute de réseau familial et d'argent pour faire garder son enfant. Ou cette stagiaire en travail social qui doit manquer plusieurs cours pour pallier la surcharge de travail de son milieu de stage dans un groupe communautaire, un secteur sous-financé par l'État. Ou encore, comment réagir quand une étudiante en éducation spécialisée doit abandonner son stage parce qu'elle y a développé des problèmes de santé mentale (de l'anxiété, un burn-out, une dépression)? Qu'elle n'est pas faite pour la job ? Devons-nous dire à une stagiaire infirmière qu'elle n'a pas la tête de l'emploi, si elle arrive épuisée le matin à son stage à la suite d'un quart de travail de nuit, pendant que sa mère garde les enfants à la maison? Voici le casse-tête que constituent, pour la plupart, les problèmes de conciliation entre le travail salarié et le travail gratuit.

Le gouvernement Trudeau veut rendre illégaux tous les stages non rémunérés effectués hors du cadre des études dans les secteurs qui relèvent des compétences fédérales. Il est impératif de rendre illégaux tous les stages impayés dans les domaines de compétence provinciale,

incluant ceux effectués durant les études. Il importe également de reconnaître leur statut de travailleuses, pour qu'elles puissent accéder aux protections prévues dans les normes du travail et dans la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Ces stagiaires paient pour offrir des services de première ligne et des soins à des milliers d'êtres humains. Pire, c'est directement sur leur dos que se font les coupures de l'État dans les services à la population. Depuis la crise économique de 2007-2008, le nombre d'heures de stages impayés a littéralement explosé et va en augmentant. Ce n'est pas parce que les stagiaires ont opté pour un travail traditionnellement effectué gratuitement par les femmes dans des institutions religieuses ou dans les familles qu'elles doivent accepter d'être traitées injustement. Heureusement, de plus en plus d'étudiant.es prennent la parole et refusent qu'on légitime leur exploitation par la vocation de leur orientation scolaire. Nous appuyons donc la lutte actuelle pour la rémunération de tous les stages, que ce soit à l'université, au collège ou dans les écoles de formation professionnelle.

Les signataires sont enseignant-es au collégial:

Louis-Gilles Gagnon

Dominic Hébert Sherman

Vanessa L'Écuyer

A. Hadi Qaderi

Benoit Tellier

Camille Tremblay-Fournier

L'effet d'un jour de grève des stagiaires

Lettre ouverte publiée dans le Huffington Post Québec et la Tribune de Sherbrooke

Il n'aura fallu qu'une seule journée de grève étudiante pour que la ministre de l'Enseignement supérieur change son fusil d'épaule. Pas plus tard qu'en mai dernier, Hélène David fermait catégoriquement la porte à la rémunération des stages, sous prétexte qu'on ne paie pas les gens en formation. Si la réponse visait à donner une douche froide au mouvement, encore à ses premiers balbutiements, la ministre, bien malgré elle, nous a plutôt encouragés à hausser le ton dans notre lutte pour la rémunération de tous les stages, à tous les niveaux d'études.

Depuis, nous les stagiaires, avons fait une première démonstration de force en adoptant des mandats de grève dans les associations étudiantes au sein desquelles de nombreux programmes comptent des stages obligatoires non rémunérés. Près de 20 000 étudiantes et étudiants, en travail social, en éducation, en enseignement des arts, en soins infirmiers, en éducation spécialisée, en commercialisation de la mode, en éducation à l'enfance ont répondu à l'appel des Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) et ont débrayé de leurs cours et de leurs stages dans le cadre de la journée internationale des stagiaires, le 10 novembre dernier.

Les étudiantes sont toujours plus nombreuses dans les formations dont les stages obligatoires sont non seulement impayés, mais aussi d'une durée considérable. En éducation à l'UQAM, c'est environ 960 heures qui doivent être accomplies gratuitement pour obtenir son diplôme. À l'Université de Montréal, le programme de travail social n'exige pas moins de 750 heures de stages. Au Cégep du Vieux-Montréal, les stagiaires en techniques de travail social ont pour 800 heures de stage, alors qu'en soins infirmiers, leurs six stages totalisent 1035 heures de travail bénévole! Pourtant, bien des stages obligatoires dans des programmes collégiaux et universitaires traditionnellement masculins ont des stages payés, et nombreux sont ceux qui dépassent les 15\$ de l'heure. Eh oui, l'argument de la formation n'est pas suffisant pour que les stages ne soient pas rémunérés. C'est donc bien plus une question d'équité salariale que de reconnaître le travail des stagiaires par un salaire et des conditions décentes, minimalement celles garanties par les Normes du travail.

En réponse à notre journée de mobilisation, espérant gagner quelques votes l'an prochain, des députés de la Coalition Avenir Québec, du Parti Québécois et de Québec Solidaire se sont ralliés à la proposition la plus inoffensive, celle de la Campagne de revendications et d'actions interuniversitaires pour les étudiants et étudiantes d'éducation en stage (CRAIES), qui se limite à la compensation du quatrième stage en éducation. Jean-François Roberge, Alexandre Cloutier et Gabriel Nadeau-Dubois devraient pourtant savoir que nous ne sommes pas sortis dans la rue spécifiquement pour les étudiants en éducation, mais bien pour l'ensemble des stagiaires. Même la ministre David a reconnu mardi qu'il faut travailler sur la question "plus générale de la rémunération des stages", plutôt que de nous concentrer sur un seul domaine

d'études. Après tout, tout travail mérite salaire, et ce n'est pas l'expérience de travail qui paiera notre loyer.

Le gouvernement serait-il moins frileux que l'opposition? Chose certaine : si un jour de grève a suffi pour que la ministre commence à changer d'idée, nous en ferons encore bien d'autres...

- Mircea Adamoiu, baccalauréat en enseignement du français au secondaire, Université de Montréal
- Sandrine Belley, baccalauréat en travail social, Université du Québec à Montréal
- Sandrine Boisjoli, baccalauréat en enseignement du français au secondaire, Université du Québec à Montréal
- Jérémie Boudreau, techniques de travail social, Cégep Marie-Victorin
- Kim Chauvette, techniques de travail social, Cégep du Vieux-Montréal
- Alexandra Dufresne, technique de graphisme, Cégep de Sherbrooke
- Gabrielle Filiou-Chénier, baccalauréat en pratique sage-femme, Université du Québec à Trois-Rivières
- Sarina Motta, baccalauréat en travail social, Université de Montréal
- Bianca Schiffo Fuoco, baccalauréat en enseignement du français au secondaire, Université du Québec en Outaouais
- Kaella Stapels, technique de soins infirmiers, Collège de Maisonneuve